# 2016-UNAT-629, Prasad et al.

## Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a jugé que UNDT n'avait pas abordé la demande des appelants pour une prolongation du délai, mais avait plutôt converti Sua Sponte la demande en demandes incomplètes et a jugé sommairement leurs demandes comme non à recevoir. Unat a soutenu que UNDT n'aurait pas pu convertir Sua Sponte la demande des appelants pour plus de temps en applications. Unat a jugé que UNDT n'avait pas offert aux appelants la possibilité de déposer une demande et avait commis plusieurs erreurs de procédure, a dépassé sa juridiction et sa compétence, et a violé les droits de la procédure régulière des appelants. Non annulé le jugement de l'UND et a renvoyé l'affaire à UNT avec des instructions pour permettre aux appelants de déposer leurs demandes.

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Les demandeurs ont déposé une demande de prolongation de délai pour déposer leurs demandes à la décision qui a constaté selon une enquête salariale complète menée à New Delhi, en Inde, que les salaires actuels pour le personnel recruté localement étaient au-dessus du marché du travail. UNDT a réitéré que la décision de geler les échelles de salaire existantes ne constituait pas une décision administrative aux fins de l'art. 2. 1 (a) de sa loi. Undt a décidé par le biais d'un jugement sommaire selon lequel les demandes n'étaient pas à recevoir ratione materiae.

## Principe(s) Juridique(s)

Une demande de prolongation du délai pour déposer une demande n'est pas équivalente à une demande réelle et ne doit pas être traitée comme telle. Les demandes de prolongation du délai ont été faites afin que les membres du personnel puissent obtenir les informations nécessaires pour préparer une demande.

En d'autres termes, les membres du personnel n'étaient pas prêts à déposer une demande sans avoir d'abord obtenu des informations supplémentaires nécessaires à la prise en charge de ladite demande. Dans de telles circonstances, cependant, l’UNDT n’est pas nécessairement tenu d’accorder les demandes des membres du personnel pour une prolongation du délai, mais ne doit pas convertir ces demandes en demandes.

## Résultat

Appel accordé

## Applicants/Appellants

Prasad et al.

## Entité

FNUP

## Numéros d'Affaires

2015-749
2015-750
2015-751
2015-752
2015-753
2015-754
2015-755
2015-756
2015-757
2015-758
2015-759
2015-760
2015-761
2015-762
2015-763
2015-764
2015-765
2015-766

2015-767
2015-768
2015-769
2015-819
2015-820
2015-821
2015-827
2015-828
2015-831

## Tribunal

TANU

## Lieu du Greffe

New york

## Date of Judgement

3 déc 2017

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Procédure régulière
Access to justice
Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)
Matière (ratione materiae)
Procédure (première instance et TANU)

## Droit Applicable

Résolutions de l'Assemblée générale

- A/RES/61/261

TCNU Statut

- Article 2.1
- Article 7.5
- Article 8.3

## Jugements Connexes

UNDT/2015/026
UNDT/2015/023